

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Manon Bartholomey – Raison individuelle

MHP Centrum – Place Chauderon 5, 1003 Lausanne (VD)

Permis G indépendant – Affiliation AVS en cours

www.manonbartholomey.ch

 mb1@manonbartholomey.ch

Entrée en vigueur : 15 octobre 2025

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations d'accompagnement proposées par Manon Bartholomey, praticienne indépendante exerçant sous raison individuelle en Suisse.

Ces prestations incluent notamment des séances d'hypnose ericksonienne, de coaching PNL et de consulting en excellence relationnelle et managériale.

Toute réservation ou tout achat de prestation implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV, sans réserve.

Article 2 – Prestations proposées

Les prestations sont destinées à des particuliers ou à des entreprises.

Elles s'inscrivent dans une démarche de développement personnel, de performance relationnelle et professionnelle. Elles ne constituent en aucun cas un traitement médical ou psychothérapeutique, et ne se substituent à aucun suivi médical, psychologique ou psychiatrique.

Article 3 – Réservation

Les réservations peuvent être effectuées :

- directement en ligne via le site www.manonbartholomey.ch,
- ou par contact direct (téléphone, e-mail, etc.).

La réservation devient ferme dès confirmation par l'entreprise, et après paiement complet ou partiel selon le mode choisi.

Article 4 – Modalités de paiement

Le paiement des prestations s'effectue de manière sécurisée via la plateforme Wix Payments, opérée par Stripe Inc., permettant le règlement par carte bancaire : Visa, Mastercard, American Express, CB, Discover, UnionPay, JCB et Diners Club.

Les paiements sont exigibles immédiatement lors de la réservation, sauf accord écrit contraire.

Le traitement des paiements est soumis aux conditions d'utilisation de Stripe, disponibles sur www.stripe.com.

En complément, Manon Bartholomey accepte :

- le paiement via TWINT, lors des séances en présentiel ;
- le paiement en espèces au cabinet de Lausanne ;
- et, sur demande expresse, le virement bancaire préalable.

Pour les prestations destinées aux entreprises, un acompte de 30 % est exigé à la commande, le solde étant payable à 10 jours net à réception de facture.

L'entreprise se réserve le droit de modifier ou d'ajouter des moyens de paiement à tout moment, sans préavis.

Article 5 – Tarifs

Les prix applicables sont ceux indiqués sur le site www.manonbartholomey.ch au moment de la commande.

Tous les tarifs sont exprimés en francs suisses (CHF) et s'entendent nets.

Manon Bartholomey n'est pas assujettie à la TVA (art. 10, al. 2, let. a LTVA).

Article 6 – Politique d'annulation et retards

Le client peut annuler ou reporter une séance jusqu'à 48 heures avant la date prévue, sans frais.

Toute annulation ou report effectué entre 48 et 24 heures avant la séance entraîne une facturation de 50 % du montant prévu.

Toute annulation moins de 24 heures avant la séance, ou toute absence non justifiée, entraîne la facturation de la totalité de la prestation.

En cas de retard supérieur à 15 minutes, la durée de la séance pourra être réduite sans réduction de prix.

Manon Bartholomey se réserve le droit d'annuler ou de reporter une séance pour des raisons exceptionnelles (force majeure, maladie, indisponibilité). Dans ce cas, le client sera informé dans les plus brefs délais et une nouvelle date lui sera proposée.

Article 7 – Limitation de responsabilité et non-substitution au suivi médical

Les accompagnements proposés par Manon Bartholomey relèvent exclusivement du développement personnel, du coaching et de l'hypnose ericksonienne.

Ils ont pour objet d'accompagner un processus d'évolution ou d'amélioration du bien-être, mais ne constituent en aucun cas un acte médical, paramédical ou psychothérapeutique.

Manon Bartholomey n'établit aucun diagnostic, ne prescrit aucun traitement, et ne se substitue pas à un suivi médical ou psychologique.

Ses prestations peuvent, selon les situations, venir en complément d'un suivi médical approprié, mais jamais le remplacer.

Le client reste pleinement responsable de sa santé physique et mentale, et s'engage à informer la praticienne de tout suivi ou traitement en cours.

L'accompagnement repose sur une démarche volontaire et consciente du client.

Manon Bartholomey met tout en œuvre selon la déontologie et les règles de son art, mais aucune garantie de résultat ne peut être formulée.

Son engagement constitue une obligation de moyens, non de résultat.

Article 8 – Facturation et retards de paiement (B2B)

Les factures adressées aux entreprises sont payables à 10 jours net à réception, sauf mention contraire.

Tout montant échu et impayé produit un intérêt de retard de 5 % par an (art. 104 CO), ainsi que des frais de rappel (CHF 20.– au premier rappel, CHF 40.– au second).

Les frais de recouvrement éventuels sont à la charge du débiteur.

En cas de contestation injustifiée ou de “chargeback” (annulation de paiement), les frais imputés par l'acquéreur seront refacturés au client.

Article 9 – Enregistrements et supports remis

Les enregistrements audio ou vidéo des séances par le client sont interdits sans autorisation écrite préalable.

Les supports remis (scripts, audios, exercices) sont à usage strictement personnel et ne peuvent être ni reproduits ni diffusés.

Art. 9 bis - Packs & cartes-cadeaux

Les packs (séances multiples) et cartes-cadeaux sont nominatifs, incessibles et valides 12 mois à compter de l'achat, sauf mention écrite contraire. Les séances non utilisées à l'échéance sont périmées et non remboursables, sauf cas de force majeure dûment documenté. Les supports remis restent la propriété intellectuelle de Manon Bartholomey et sont concédés à usage strictement personnel.

Article 10 – Protection des données

Conformément à la nouvelle Loi fédérale sur la protection des données (nLPD), entrée en vigueur le 1er septembre 2023, les informations personnelles collectées sont strictement confidentielles.

Elles sont utilisées exclusivement pour la gestion des rendez-vous, la facturation et le suivi des prestations.

Les données sont conservées :

- 5 ans pour le suivi d'accompagnement,
- 10 ans pour la facturation (obligation comptable).

Les sous-traitants suivants peuvent traiter certaines données :

- Wix.com (hébergement du site),
- Stripe (paiement en ligne),
- TWINT (paiement en présentiel).

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, en adressant sa demande à : mbl@manonbartholomey.ch.

Article 11 – Téléconsultations et incidents techniques

Les séances à distance offrent un bénéfice comparable à celles effectuées en présentiel. En cas d'interruption technique empêchant la tenue de la séance, un report sans frais sera proposé.

Article 12 – Mineurs

Les prestations destinées à un mineur nécessitent l'accord écrit du représentant légal. La présence d'un parent peut être requise selon la situation.

Article 13 – Force majeure et modifications

En cas de force majeure (panne, maladie, sinistre, restriction sanitaire, etc.), les obligations contractuelles sont suspendues pendant la durée de l'événement.

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis ; la version applicable est celle en vigueur au moment de la réservation.

Article 14 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit suisse.

Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du canton de Vaud, le for juridique étant établi à Lausanne (VD).

Article 15 – Propriété intellectuelle et marques

Propriété intellectuelle et marques — Sauf autorisation écrite préalable, toute reproduction, adaptation, diffusion ou exploitation des contenus du site www.manonbartholomey.ch (textes, visuels, maquettes, logos, marque Manon Bartholomey) est interdite. Les droits non expressément concédés sont réservés.

Article 16 – Dispositions finales - Langue de référence – séparabilité – intégralité – preuve électronique — clauses finales utiles si litige.

Langue de référence. La version française des CGV fait foi.

Séparabilité. La nullité d'une clause n'affecte pas la validité des autres.

Intégralité. Les présentes CGV constituent l'accord complet entre les parties pour l'objet visé.

Preuve électronique. Les enregistrements électroniques (e-mails, confirmations Wix, journaux de réservation/paiement) font foi entre les parties.

© Manon Bartholomey – Tous droits réservés